

## Séance du 08 octobre 2012

Membres en exercice : ..... 11  
Membres présents : ..... 9  
Absents excusés : ..... 2

L'ordre du jour de la séance du Conseil Municipal du 08 octobre 2012 a été transmis aux conseillers municipaux le 1<sup>er</sup> octobre 2012, publié et affiché aux portes de la Mairie.

Sous la Présidence de Monsieur Jacques HELFTER, Maire

Présents Mesdames et Messieurs les conseillers Municipaux :

M.HELFTER Jacques M. CHRIST Jean Georges M. KRETZ Claude M. HAUG Jean-Jacques M. ADAM Denis	M. ADAM Denis M. HERMANN Gilles Mme FRANTZ Yvette Mme SPITZ Christiane
---	---

Excepté absents et excusés : Monsieur KRETZ Patrick et Madame Bénédicte GAUTSCH

Monsieur le Maire Jacques HELFTER ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux membres du Conseil Municipal. Il demande le rajout d'1 point à l'ordre du jour :

- Demande de modification de la compétence tourisme de la CCBE

**APPROUVE A L'UNANIMITE DES  
MEMBRES PRESENTS.**

### **1. Désignation d'un secrétaire de séance et adoption du procès-verbal du 10 septembre 2012.**

Est désigné secrétaire de séance Mme FRANTZ Yvette.

Le conseil adopte à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 10 septembre 2012.

**APPROUVE A L'UNANIMITE DES  
MEMBRES PRESENTS.**

### **2. Travaux d'économie d'énergie à l'Eglise, bibliothèque**

Faisant suite aux décisions prises lors de la réunion du conseil du 10 septembre 2012 relatifs aux travaux d'économie d'énergie pour le local bibliothèque ainsi que l'église, une consultation d'entreprises a été réalisée. Le Conseil retient l'offre économiquement la plus avantageuse de la société EST CHAUFAGE pour un montant HT de 13 286 €.

**DECIDE D'AUTORISER** Monsieur Jacques Helfter, Maire de Witternheim à passer commande pour ces travaux et à solliciter les subventions pouvant être accordées pour ce type de travaux au Conseil Général, à la Région Alsace.

Affecté en dépense section d'investissement, au chapitre 21 article 21318.

**APPROUVE A L'UNANIMITE DES  
MEMBRES PRESENTS.**

### **3. Fixation des tarifs de fermage 2013-2022**

Pour l'actualisation des fermages communaux pour la nouvelle période 2013-2021, tous les exploitants agricoles ont répondu à la consultation réalisée par la commune et ont exprimés le souhait du maintien des parcelles actuellement attribuées. Dans un souci d'harmonisation des tarifs le Conseil municipal a proposé de fixer un prix unique par type de sol, soit un prix pour les terrains en prés et ceux de type terre. La fixation des nouveaux barèmes : terre, prés et taxes (y compris redevance pour l'association foncière) fera l'objet de la prochaine réunion du CM.

**APPROUVE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS.**

### **4. Actualisation des projets du contrat de territoire 2013-2015**

Dans le cadre du suivi du contrat de territoire conclu avec le Département, il est prévu qu'à l'occasion de la révision à mi parcours, la programmation des différentes opérations inscrites au contrat soit actualisée. Il convient donc d'actualiser les opérations initialement prévues et non encore réalisés et de renseigner les nouvelles opérations programmées en actualisant le coût prévisionnel et l'année de réalisation,

DECIDE D'INSCRIRE les opérations suivantes au contrat de plan 2013-2015

<b>Contrat de territoire</b>		
<b>Projet</b>	<b>Année</b>	<b>Montant prévisionnel</b>
Voirie entrée agglomération	2013	40 000,00 €
PLU	2013	35 000,00 €
Travaux économie d'énergie	2013	20 000,00 €
Parking MTL	2014	30 000,00 €
Chauffage Eglise	2013	20 000,00 €
Travaux clocher	2013	5 000,00 €
Réfection salle MTL	2014	20 000,00 €
Réfection bardage Hall Sportif	2013	10 000,00 €

**APPROUVE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS.**

### **5. Travaux de viabilisation**

Des extensions du réseau d'alimentation en eau potable et d'assainissement sont nécessaires pour la réalisation de branchements de particuliers.

1° Rue des Fleurs : Les services du SDEA ont transmis les éléments techniques et financiers relatifs aux extensions nécessaires :

- le SDEA se propose de réaliser l'extension dans le cadre du bouclage du réseau ceci suite aux travaux réalisés dans la rue des fleurs au courant de l'année.
- Le montant des travaux pour l'exécution des travaux d'eau et d'assainissement est évalué à 16 000 € HT

DECIDE D'AUTORISER Monsieur Jacques Helfter, Maire de Witternheim à passer commande pour ces travaux

2° Rue de Hilsenheim : Faisant suite à la demande de réaliser plusieurs branchements en eau et en assainissement sur la parcelle appartenant à M. Roesslinger Claude, les services du SDEA ont transmis à la Commune les éléments techniques et financiers pour les extensions nécessaires.

a) pour l'eau potable le montant de l'opération (pose de 55 mètres d'une conduite PVC de 110mm) est évalué à 5 500,-€ HT.

b) les travaux d'assainissement sous forme de restructuration du réseau d'assainissement (pose d'une conduite de 220mm en PVC sur 55 mètres) pour un montant estimé à 19 000€ sont pris en charge par le SDEA.

Le Conseil Municipal se propose de statuer sur l'exécution des travaux dans l'attente des permis d'urbanisme et des dépôts de permis de construire.

**APPROUVE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS.**

## **6. Fête des personnes âgées**

La date de la fête des personnes âgées est fixée au 13 janvier 2013.

**APPROUVE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS.**

## **7. Demande de modification de la compétence tourisme**

Monsieur le Maire expose que sous l'impulsion des Président(e)s des Communautés de Communes de Benfeld et Environs, du Pays d'Erstein, du Rhin et du Ried de Marckolsheim, le Comité de Pilotage Grand Ried a lancé depuis le mois de novembre 2011 des travaux en vue de la fusion des Offices de Tourisme. Ceux-ci s'articulent autour de 4 groupes de travail thématiques : structuration, social, métier et fonctionnement.

L'objectif est de pouvoir disposer, au 1<sup>er</sup> janvier 2013, d'une nouvelle structure de développement au service du tourisme dans le Grand Ried. Ce nouvel Office de Tourisme sera le fruit de la fusion des quatre Offices de Tourisme intercommunaux actuels.

Pour permettre à cette nouvelle structure d'exister et de disposer de missions claires, il est nécessaire d'harmoniser la compétence tourisme pour les quatre communautés de communes du territoire.

Actuellement, la compétence tourisme de la Communauté de Communes de Benfeld et environs est formulée de la façon suivante :

« Organiser, développer l'accueil et l'offre touristiques, en partenariat avec l'Office de Tourisme intercommunal de Benfeld et environs par la mise en place d'accueils, d'actions, d'évènements et d'équipements de nature à maintenir et développer l'information et la fréquentation touristiques du territoire de la Communauté de Communes. »

Il est proposé de formuler désormais cette compétence de la façon suivante :

**« Développement touristique :**

**- Définition et mise en œuvre de la politique de développement touristique,  
- Accueil et information des touristes, coordination des divers partenaires, promotion et animation aux fins de promotion touristique. »**

En conséquence, Monsieur le Maire propose de modifier la compétence selon le libellé précité.

**VU** l'article 5211-17 du Code général des collectivités territoriales,

**VU** la notification par M. LE PRESIDENT de la Communauté de Communes de Benfeld et environs de la délibération du 27 Septembre 2012 portant demande de modification de la compétence tourisme,

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,**

**DECIDE D'ADOPTER** la modification de la compétence tourisme comme suit :

« *Développement touristique* :

- *Définition et mise en œuvre de la politique de développement touristique,*
- *Accueil et information des touristes, coordination des divers partenaires, promotion et animation aux fins de promotion touristique. »*

**APPROUVE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS.**

**8. Divers et information**

- Néant

Plus aucune prise de parole n'étant demandée, la séance est levée à 22h45.

<b>HELFTER Jacques</b>	<b>CHRIST Jean-Georges</b>	<b>SPITZ Christiane</b>
<b>ADAM Denis</b>	<b>FRANTZ Yvette</b>	<b>GRAYER Christian</b>
<b>HAUG Jean-Jacques</b>	<b>KRETZ Patrick</b> ABSENT EXCUSE	<b>KRETZ Claude</b>
<b>GAUTSCH Bénédicte</b> ABSENT EXCUSEE	<b>HERMANN Gilles</b>	